

Lundi 8 juin 2020

Covid-19 : dépistages de travailleurs saisonniers dans les Bouches-du-Rhône

Point de situation

Le bilan de la campagne de dépistage auprès des travailleurs saisonniers agricoles menée dans le département des Bouches-du-Rhône fait apparaître 80 cas positifs sur 1264 personnes testées.

À la suite de la réunion du samedi 6 juin réunissant les maires et les acteurs du monde agricole, la préfecture a envoyé aux maires une circulaire relative à ces travailleurs saisonniers comprenant :

- l'instauration d'une procédure rapide de remontée d'information entre les maires et l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- le détail des modalités opérationnelles de mise à l'isolement et de prise en charge des personnes testées positives : séparation des cas positifs des cas contacts, suivi médical... Cela nécessite que les conditions d'hébergement soient satisfaisantes.
- la mise en place par la préfecture d'un dispositif financier et logistique d'appui à l'isolement pour accompagner les maires : appel à des associations agréées de sécurité civile, recours à des traducteurs-interprètes.

Il a été décidé de lancer une nouvelle campagne de tests à la fois pour tester les personnes qui ne l'auraient pas été la semaine dernière et aussi pour assurer le dépistage à J+7 des personnes concernées.

Les acteurs du monde agricole se sont engagés à soutenir la démarche et à accompagner dans les meilleures conditions les employés et saisonniers.

Les contrôles nécessaires seront opérés par l'ensemble des services de l'État.